

Interpellation présentée par le député:

M. Claude Marcet

Date de dépôt : 12 juin 2007

Messagerie

Interpellation urgente écrite

Les mendiants professionnels

Lors d'un récent voyage professionnel à Hambourg, il m'a été donné de remarquer dans la rue deux pauvres hères qui mendiaient dans l'une des rues principales de la ville. L'un assis sur sa chaise roulante, l'autre titubant accroché à deux cannes pas bien solides. Ces gens faisaient véritablement pitié.

Au retour, à l'aéroport, curieusement, un article d'une page entière dans l'un des principaux quotidiens de la ville traitait du problème de la mendicité avec, oh surprise !, la photo des deux pauvres hères rencontrés dans la rue lors de ce voyage. On pouvait y lire qu'il ne fallait surtout rien donner à ces gens, qu'ils faisaient partie de réseaux mafieux venus de l'Est, réseaux très bien organisés, et que tout était fait pour inspirer la pitié et par voie de conséquence l'ouverture du porte-monnaie.

A Genève, le problème est strictement le même, les mêmes réseaux mafieux sévissent. L'une des armes pour limiter ce qu'il convient bien d'appeler un trafic était l'interdiction de toute mendicité sur la voie publique.

On peut ici aussi préciser que de plus en plus souvent, si l'on ne donne pas, suivant les endroits et les situations, les mendiants peuvent déjà insister lourdement, avec parfois des agressions verbales.

A écouter un Conseiller d'Etat "angélique", dès lors que la mendicité n'est plus amendable, il faut comprendre et supporter cette nouvelle situation, car il est important d'aider les pauvres à ne pas être plus pauvres.

Il ne faut pas se tromper de combat. En effet :

- on peut adhérer à une opération sociale, pragmatique, raisonnable et raisonnée en vue d'améliorer les conditions de vie des plus démunis parmi nos concitoyens ;
- on ne peut, par contre, nullement adhérer à des opérations de caractère "social-angélique" voulues par certains "doux rêveurs", opérations de caractère "social-angélique" du type : "venez chez nous on rase gratis tous les jours ... et ne vous inquiétez pas, d'autres paient pour vous et finalement si vous "dealez" ou commettez quelque autre délit pour arrondir vos pauvres fins de mois, nous sommes ici plutôt tolérants". A côté de la "manche", il ne faut en effet surtout pas oublier que foisonnent beaucoup de petits trafics et délits en tous genres.

Les faux requérants qui viennent chez nous pour raisons économiques évidentes savent déjà mieux que les Suisses de conditions modestes, voire très modestes, où aller immédiatement chercher dès leur arrivée les moyens qui leur font défaut (nos pauvres qui ont pourtant participé à la construction de la richesse de ce pays n'en savent pas autant ...) et l'on veut désormais faire en sorte d'ouvrir la porte à toutes sortes de mafias quémandeuses qui préfèrent tendre la main (sans penser au reste) plutôt que travailler.

Je ne parle même pas ici de la perte possible d'attrait touristique de notre ville en cas d'augmentation massive de la mendicité dans nos rues grâce à la politique angélique voulue par certains .

Question : après les agressions verbales, lorsque les agressions physiques et autres délits liés à la "manche" augmenteront inévitablement (laissons faire, tout le monde il est beau tout le monde il est gentil), comment se positionnera alors notre merveilleux gouvernement rose-vert angélique ? Interviendra-t-il pour faire modifier rapidement la loi et faire en sorte de revenir à la situation antérieure qui voyait la mendicité interdite ou, au contraire, la population devra-t-elle elle-même faire le ménage ? Quand on voit le scandale grandissant de la circulation des cyclistes sur les trottoirs à Genève (on ne parle même pas ici des stops et des feux totalement inconnus pour la grande majorité des cyclistes) et l'absence de toute réaction de notre gouvernement rose-vert angélique on sait déjà quelle sera la réponse à la dernière question.